



N°38 : MAI 2018

# LA GAZETTE DE SAINT-YVI KANNADIG SANT IVI

*LA GAZETTE* ou le *KANNADIG* vous souhaite bonne lecture de ces informations essentielles pour continuer à vivre paisiblement dans notre Saint-Yvi ...

Les animations du mois (\*\*)

**Samedi 5 mai**  
Concours Boullou Roul  
Plateau  
Boullou Roul Sant Ivi

**Mardi 8 mai à 11h**  
Commémoration du 8 mai 1945  
Monument aux morts

**Vendredi 11 mai**  
Collecte de sang  
Maison des Associations  
EFS et Donneurs de Sang Saint-Yvi

**Samedi 12 et 19 mai**  
Challenge pétanque  
Plateau  
Pétanque Loisirs

**Mardi 15 mai**  
Apero E Brezhoneg  
Maison des Associations

**Vendredi 18 mai**  
Conseil Municipal  
Salle du Conseil en Mairie  
Ouvert à tous

**Samedi 26 mai**  
Challenge pétanque  
Bois de Pleuven  
ARPB

Tournoi des jeunes  
Salle des Sports  
ROZ HAND'OU 29

Repas, spectacle, soirée dansante  
Salle des Associations  
APE

**Samedi 2 juin**  
Challenge pétanque  
Plateau  
Pétanque Loisirs

**Dimanche 3 juin**  
TROC PUCES à domicile  
Bois de Pleuven  
ARPB

**Samedi 9 juin**  
Spectacle de fin d'année  
Maison des Associations  
Elsy Musik

❖ **La Commune, notamment les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes, a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs et un petit rappel de savoir-vivre s'impose de nouveau.**

Nous avons tous vécu cette situation : se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans ... Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, il faut se l'avouer, rien n'est plus énervant que d'avoir les chaussures souillées par des déjections canines !

La Commune met des sacs à la disposition des propriétaires de chiens, dans six distributeurs situés :

- près de La Poste,
- devant la Maison des Associations,
- près de l'aire de jeux derrière la Mairie,
- sur le parvis de la salle des sports,
- au Parc Louis Huitric,
- à l'entrée du Bois de Pleuven.

Un geste simple qui permettrait à tous de marcher en toute sérénité, et admirer le paysage plutôt que le bout de ses pieds !

**Et un arrêté municipal interdit aux chiens l'accès au terrain de football.** D'ailleurs quels joueurs de football ou autres administrés rêvent de marcher dans une déjection canine en faisant un peu de sport ... Merci d'avance aux propriétaires de chiens de respecter cet arrêté !

❖ **La conteneurisation de la collecte du tri sélectif**

Depuis juin 2016, tous les emballages se trient. Les habitants de la Communauté d'Agglomération ont bien intégré ces nouvelles consignes, permettant de recycler davantage d'emballages. Le tri progresse : nous avons collecté +8% de tonnes d'emballages en 2017 !

CCA met donc en œuvre un nouveau dispositif qui vise à améliorer au quotidien la gestion des déchets des usagers, à préserver la qualité du cadre de vie et à réduire les maladies professionnelles des agents de collecte.

**Les habitants vont être dotés de conteneurs individuels ou collectifs pour la collecte sélective des emballages recyclables.**

Une campagne de conteneurisation va être menée à Saint-Yvi, **de mai à juillet 2018**, pour remettre aux habitants un conteneur individuel à couvercle jaune pour les emballages et les informer sur le geste de tri. Sur les points collectifs, des grands conteneurs seront rajoutés et les habitants recevront un sac de pré-collecte dans leur boîte aux lettres.

En cas d'absence lors d'une livraison de conteneur individuel ? L'agent de la collectivité dépose un document dans la boîte aux lettres l'invitant à faire sa demande en ligne sur le site [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) rubrique déchet.

Les habitants disposant de conteneur individuel devront les présenter aux points de collecte de chaque rue (un marquage au sol matérialisera ces points) uniquement la veille au soir de la collecte pour éviter l'encombrement des rues. Ils devront impérativement être rentrés après la collecte.

Les déchets recyclables seront déposés en vrac (sans sac) dans le conteneur de tri sélectif (couvercle jaune).

Pour les habitants en secteurs de conteneurs collectifs, un sac cabas réutilisable sera déposé dans chaque boîte aux lettres. Il permettra de transporter les déchets du tri sélectif jusqu'au conteneur collectif jaune.

Attention : les conteneurs individuels qui ne seront pas présentés aux points de regroupement ne seront pas collectés.

Un guide de tri est disponible en mairie et en téléchargement sur [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) rubrique déchets. **Les bacs de tri visent à remplacer les sacs jaunes.** Aussi, il est demandé de déposer les emballages **en vrac** directement dans les conteneurs collectifs et individuels. Plus besoin de se rendre en mairie pour retirer les sacs jaunes ! Pour tout renseignement, contacter CCA au 02 98 50 50 17 ou par mail à [dechets@cca.bzh](mailto:dechets@cca.bzh).

*Vous souhaitez nous rejoindre...*

Mairie : 02 98 94 72 11

contact@saint-yvi.bzh

www.saint-yvi.bzh

Où sommes-nous ?

2, Place de la  
Mairie  
29140 Saint-Yvi

Astreinte eau

02 98 60 77 10 - eau@cca.bzh

*Da viz Mae,*

*Lamm ar segal dreist ar c'hae.*

*Les heures d'ouverture au public*

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Mercredi :** 8h30 à 12h00

**Samedi matin :** 9h00 à 11h30

**Pour vous débarrasser de vos déchets amiantés**, une opération trimestrielle de regroupement d'amiante-ciment est organisée dans votre déchetterie de Trégunc. La prochaine collecte est prévue **les 22 et 23 mai**. Il suffit de prendre **rendez-vous du 14 au 18 mai** au 02.98.50.50.14 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au jeudi et jusqu'à 16h le vendredi.

Des règles sont à respecter pour bénéficier de cette collecte :

1. Les morceaux ne peuvent excéder 2 mètres de long et limités à 15 plaques (l'équivalent d'une petite remorque),
2. Vous devez être autonome pour décharger vos déchets et vous devez vous équiper de masques et de gants,
3. Ces collectes sont réservées aux particuliers résidant sur le territoire de CCA : veillez à vous munir d'un justificatif de domicile,
4. Ne transportez pas l'amiante dans votre véhicule, utilisez une remorque et filmez les plaques et autres éléments amiantés pour rendre le contenu hermétique,
5. Nettoyez, rincez ou jetez, suivant les cas, les objets qui ont pu être en contact avec l'amiante.

**Les agents qui réceptionnent l'amiante sont en droit de refuser tout vidage ne respectant pas une des règles listées ci-dessus.**

Pour tout renseignement complémentaire : <http://www.valcor.fr/ma-decheterie-bis/collecte-amiante/>

**Nous vous signalons également, qu'une prochaine collecte des encombrants sur la commune est prévu le 8 juin. Voir cca.bzh.**

**Les enfants de l'accueil de loisirs (ALSH) ont fait don de 300 € aux Amis de Ruben**, association qui vient en aide aux enfants malades. C'est avec fierté qu'ils ont remis le chèque mercredi 8 avril, à Carole Potin, présidente de l'association. Ce don a été réalisé grâce à la vente des chocolats organisée par les jeunes donateurs pendant les vacances de Noël.

**Le Tour de France traversera notre commune le mercredi 11 juillet**, et nous vous communiquons doré et déjà le parcours prévu : En provenance de Concarneau, les coureurs passeront par Stang Ar Besq, Toulgoat, Kermabilou, Keryaval, Menez Tropic puis traverseront le bourg par la rue de Park An Traon, la rue Jean-Jaurès jusqu'à l'église, avant de prendre la route en direction d'Elliant.

**Si des associations souhaitent proposer des animations, elles sont appelées à contacter au plus vite la mairie pour une déclaration en préfecture.**

**Les naissances du mois d'avril :**

STÉPHAN Pierre-Louis né le 11/04

PRIGENT Helori né le 12/04

JACQUET Adam né le 24/04

**l'E-bus s'arrêtera à Saint-Yvi pour les petits et les grands, voici le calendrier :**

- Le mardi 22 mai de 10h à 12h : **Atelier smartphone en bibliothèque (sur inscription)**
- Le jeudi 31 mai de 10h à 12h : **Bien choisir son ordinateur**
- Le jeudi 31 mai de 14h à 17h : **Coup d pouce**

Toutefois si vous souhaitez profiter des arrêts de l'E-bus dans les communes voisines, n'hésitez pas à visiter le facebook de l'e-bus : #ebuscca ou contacter l'équipe de l'E-bus par email : [ebus@cca.bzh](mailto:ebus@cca.bzh). Le programme complet est en ligne sur le site internet de CCA [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) (rubrique E-Bus). Les inscriptions se font au : 02 98 97 77 07

**Horaires de la bibliothèque  
Hors vacances scolaires**

<b>Lundi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	16H30 – 18H30
<b>Mercredi</b>	10H30 – 12H00 16H30 – 18H30
<b>Jeudi</b>	16H30 – 18H30
<b>Vendredi</b>	16H30 – 18H30
<b>Samedi</b>	10H30 – 12H00 14H00 – 16H00
<b>Dimanche</b>	Fermé

**Votre coiffeuse Marie-France Riva sera en congé du Mardi 2 Mai au Samedi 12 inclus.**

**Horaires d'ouverture de votre POSTE (Heure limite dépôt de courrier dans la semaine 15h30, le samedi 12h00) :**

*Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,*

*Mercredi : de 9h30 à 12h00,*

*Vendredi : de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00*

**\*\* Traduction du dicton breton du mois : « Au mois de mai Le seigle saute par-dessus la haie. »**

**Vendredi 18 mai de 9h30 à 10h30 :** Les Bébés lecteurs vous donnent rendez-vous à la bibliothèque

**du 30 avril au 5 mai :** ouverture le mercredi matin et le samedi matin de 10h30 à 12h00 - **du 7 au 12 mai :** fermeture

**Pharmacies de garde**

<b>Du 28 avril au 4 mai</b>	: Pharmacie Deniel Paugam - 15 rue François Cadoret - 29340 RIEC-SUR-BELON - 02 98 06 91 42
<b>Du 5 au 11 mai</b>	: Pharmacie Trichet - 1 rue de Quimper, 29370 ELLIANT - 02 98 94 18 23
<b>Du 12 au 18 mai</b>	: Pharmacie des Genêts - 12 rue Nationale, 29380 BANNALEC - 02 98 39 80 33
<b>Du 19 au 25 mai</b>	: Pharmacie Célin - 52 rue Jean Jaurès, 29390 SCAER - 02 98 59 40 57
<b>Du 26 mai au 1er juin</b>	: Pharmacie Boëdec - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16
<b>Du 2 au 8 juin</b>	: Pharmacie Torion Jean-Noël - Place de la Mairie 29140 Saint-Yvi - 02 98 94 73 05

**Les numéros de téléphone à connaître ...**

- Appel d'urgence européen unique : 112
- Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88
- Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29
- Gendarmerie et Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre anti poison : 02 99 59 22 22
- Médecins :
- . SOVER Gabriel  
29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.70.94 / 07.85.87.80.67
- . HAMON Pascale – 8 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.77.87

- Pharmacie :  
TORION Jean-Noël – Place de la Mairie - 02.98.94.73.05
- Cabinet d'infirmières :  
. BOUTAIN Chloé / PELLETER Catherine –  
2 rue de la Paix - 06.60.11.66.85  
. CARFANTAN Hélène - QUILLIEN Solène – LE ROY Odile –  
MOURRA Marie-Christine –  
29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.75.58
- Masseurs – Kinésithérapeutes :  
. SCAVENNEC Thierry – 3 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.75.69  
. BECAM David (osthéo) – COZIC TITOUR Emmanuelle –  
ROUGERON Patrick - 11 place de la Mairie - 02.98.94.78.48